



C.A .N.

Règlement de la bourse 2012

Le Cercle Aquariophile de Nancy organise sa bourse annuelle le dimanche 11 **mars 2012**, dans le gymnase Bazin à Nancy. Toutes les personnes participant à la bourse acceptent le présent règlement.

Nous mettrons à votre disposition, sur réservation, des bacs **au prix de 12 euros le bac sur table ou 15 € le mètre de table seule**. A votre arrivée, ces bacs auront été remplis par nos soins avec de l'eau de Nancy qui aura été aérée et chauffée à environ 25 degrés C. Aucun changement d'eau ne pourra être fait le jour de la bourse. Sur demandes formulées lors de l'inscription, nous pourrions prévoir de l'eau froide ou plus chaude ou un bac sans eau. Vos emplacements vous seront précisés à votre arrivée.

En ce qui concerne le matériel aquariophile ou les plantes «hors bac», nous mettrons à disposition des tables au prix de 15 euros le mètre linéaire.

Pour des raisons de sécurité aucune rampe d'éclairage ne pourra être utilisé.

En fin de bourse, vous retirerez rapidement vos poissons et plantes des bacs. Ceux-ci seront vidés et rangés par les membres du CAN.

La réception des poissons se fera entre 8h00 et 9h30. Aucune vente ne sera autorisée avant l'ouverture au public prévue vers 10h00.

Avant la bourse, un contrôle de qualité sera effectué par des responsables ; les hybrides, les poissons mal-formés et les alevins seront interdits à la vente et retirés des bacs. Il ne sera toléré aucune espèce protégée ou interdite dans l'enceinte de la bourse.

Le Cercle Aquariophile de Nancy n'interviendra en aucun cas dans la vente directe de particulier à particulier, prévoyez donc de la monnaie. En cas de litiges entre vendeurs et acheteurs, les responsables du CAN seront présents et vous aideront dans la mesure de leurs possibilités.

Sauf autorisation du CAN, les professionnels de la vente aquariophile ne sont pas autorisés à la bourse.

Pour que cette journée soit conviviale, nous vous demandons de veiller à la propreté et à la présentation de ce que vous proposez, d'afficher les noms des plantes, poissons et animaux aquatiques. Indiquez également de façon claire et lisible tous vos prix.

Le CAN vous remercie de votre participation et vous donne rendez-vous le 11 mars.